

## LE CONSEIL DE CYCLE

### RAPPELS :

- ✓ « Dans chaque école, est institué **un conseil des maîtres de l'école**. Le directeur, l'ensemble des maîtres affectés à l'école et les maîtres remplaçants exerçant dans l'école au moment des réunions du conseil ainsi que les membres du réseau d'aides spécialisées intervenant dans l'école constituent l'équipe pédagogique de l'école. Ils se réunissent en conseil des maîtres. Celui-ci est présidé par le directeur.»...
- ✓ « Le conseil des maîtres de l'école constitue, **pour chaque cycle, un conseil des maîtres de cycle**. Ce conseil de cycle, présidé par un membre choisi en son sein, arrête les modalités de la concertation et fixe les dispositions pédagogiques servant de cadre à son action. Il élabore notamment le projet pédagogique du cycle, veille à sa mise en œuvre et assure son évaluation, en cohérence avec le projet de l'école. Le conseil des maîtres de cycle fait le point sur la progression des élèves et formule des propositions concernant le passage de cycle à cycle et la durée passée par les élèves dans le cycle... ». (Extraits du décret n° 90.788 du 6 septembre 1990 relatif à la mise en œuvre de la loi d'orientation aux établissements privés sous contrat)

↪ **Dans le cadre du projet pédagogique d'établissement** visant la réussite scolaire de tous les élèves (déclinaison pédagogique du projet éducatif), le conseil de cycle est le lieu central, l'instance incontournable de réflexion pour construire une réponse aux Besoins Educatifs Particuliers de certains élèves.

↪ Ce document a pour objet de (re)définir **le cadre du travail prioritaire** d'un conseil de cycle.

↪ La loi d'orientation (1989) a institué les cycles d'apprentissages, rompant ainsi avec la logique des classes. Ce sont **tous les enseignants du cycle** qui sont garants de la scolarité **de tous les élèves du cycle**, chaque enseignant restant autonome dans la mise en œuvre des actions pédagogiques conduites dans sa classe. Pour ce faire la loi a instauré **les conseils de cycle**.

↪ Ce temps de travail d'équipe se professionnalise, parler **ensemble** d'un élève ça s'apprend. Il y a deux difficultés à lever :

- ✓ **Une d'ordre relationnelle** : il faut instaurer dans l'équipe un climat de bienveillance qui permette à chaque participant d'oser prendre la parole sans la peur du jugement mais au contraire avec la certitude d'être épaulé par le groupe.
- ✓ **Une autre d'ordre méthodologique** : l'étude de toute situation d'élève nécessite d'être structurée.

## 👉 PROPOSITION POUR PROFESSIONNALISER LE TRAVAIL EN CONSEIL DE CYCLE :

Le rôle du Chef d'établissement est de garantir ce cadre de travail : une bonne relation et une méthodologie adaptée (cf annexe CE).

### Une étude de situation en 4 temps

#### CONNAITRE

##### 🌀 Le temps de l'exposé 🌀

L'enseignant expose la situation de l'enfant dont il souhaite parler. Il n'est pas interrompu jusqu'au moment où il signale qu'il a terminé. L'exposé est préparé à partir d'observations écrites. Ce travail d'écriture préalable est indispensable. Il permet de prendre de la distance (d'éviter les propos anecdotiques). Il précise la nature des difficultés de l'enfant et dans quelles circonstances elles se manifestent. L'exposé peut se terminer par une demande explicite à l'équipe (outil 1).

#### COMPRENDRE

##### 🌀 Le temps du questionnaire collectif 🌀

Il s'agit de prendre ensemble la mesure de la situation-problème à résoudre qui est posée à l'équipe.

#### CROISER LES REGARDS

##### 🌀 Le temps des hypothèses 🌀

Il s'agit de donner la parole à chaque enseignant présent (enseignant du cycle et enseignant spécialisé) qui est ressource pour son collègue.

#### AGIR

##### 🌀 Le temps des décisions 🌀

C'est un relevé de conclusion qui engage. Il fait état des hypothèses de travail retenues et de leur contractualisation dans le temps : qui fait quoi ? sur quelle échéance ? quelle évaluation prévue ? (outil 2)

👉 Cette méthodologie peut paraître coûteuse en temps, certes ! Mais elle doit permettre à l'équipe de se professionnaliser au bénéfice des enfants en difficultés : les exposés deviennent plus **précis**, la question posée à l'équipe en fin d'exposé est plus **explicite**, les propositions des collègues plus **riches**... On vise alors la mobilisation de l'ensemble de l'équipe sur ce qui est la priorité du système éducatif : **la réussite de tous**.